

**NOTES TECHNIQUES RELATIVES A
L'ETUDE DE CONCEPT SOMMAIRE (Etude sur le terrain III)
POUR LE PROJET DE CONSTRUCTION DE L'ECOLE NATIONALE DES
ENSEIGNANTS DU PRIMAIRE (ENEP) DE DORI
AU BURKINA FASO**

La Mission d'étude de concept sommaire pour le Projet de construction de l'Ecole nationale des enseignants du primaire (ENEP) de Dori au Burkina Faso (ci-après désignée « la Mission ») a effectué, du 7 au 15 juin 2009, l'étude sur le terrain III. A l'issue de cette étude, la Mission a discuté sur les points mentionnés ci-dessous avec l'agence de l'exécution du Projet (Direction des études et de la planification du Ministère de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation du Burkina Faso) (ci-après désignée « la DEP/MEBA »).

1. Documents de référence pour la préparation du dossier d'appel d'offres

La Mission a expliqué à la DEP/MEBA l'état d'avancement de l'élaboration des documents de référence pour le dossier d'appel d'offres, préparés suite à l'Analyse au Japon II. Les deux parties ont ainsi discuté et confirmé les points suivants :

1-1. Conception de base et les plans détaillés (projet)

A partir de la conception de base élaborée par la Mission, le cabinet d'architecture local sous-traité est en train de préparer les plans détaillés. La Mission a expliqué à la DEP/MEBA les points relevés à faire corriger par le bureau d'architecture local (cf. Annexe-1). La DEP/MEBA a donné son accord sur ce point.

1-2. Spécifications techniques (projet)

Le cabinet d'architecture local est en train de préparer les spécifications techniques, de même que les documents indiqués dans l'alinéa 1-1.

1-3. Devis quantitatif (projet)

Le projet de devis quantitatif a été déjà préparé par le cabinet d'architecture local. La modification de ce devis est en cours sur la base des corrections mentionnées dans l'alinéa 1-1.

1-4. D'autres documents de référence (projet)

D'autres documents de références (projet) seront élaborés par l'Agent d'approvisionnement après la conclusion de l'Echange de Notes.

2. Les prestations et travaux à la charge de la partie burkinabé

De même que l'Etude sur le terrain II, la Mission a demandé à la DEP/MEBA d'exécuter les travaux et prestations à la charge de la partie burkinabé, tels que l'inscription dans le budget de ces travaux et prestations, l'assurance du droit d'utilisation de terrain, la prise des mesures nécessaires pour l'exonération des taxes et des droits de douane.

En ce qui concerne la construction de la clôture du site, dont l'exécution était prévue à la charge de la partie burkinabé, la Mission a expliqué qu'elle sera construite à la charge de la partie japonaise compte tenu de sa nécessité. La Mission a toutefois averti que l'envergure de la

4

TR

clôture pourrait être diminuée selon la fluctuation des taux de change, des prix voire le résultat de l'appel d'offres. La DEP/MEBA l'a compris.

3. Calendrier des travaux

La Mission a expliqué à la DEP/MEBA le calendrier d'exécution des travaux. Les deux parties se sont mises d'accord sur les points suivants :

3-1. Période de la conclusion de l'Echange de Notes (E/N)

La partie japonaise a rendu compte de l'approbation du budget du Projet par le conseil des ministres japonais. La partie japonaise informera de la date de la signature de l'E/N, dès qu'elle sera fixée.

3-2. Période de la désignation des premiers responsables de la gestion de l'ENEP

En vue de l'ouverture de l'établissement en octobre 2011, la sélection des premiers responsables de la gestion de l'ENEP aura lieu vers le mois d'octobre 2010, et ils seront affectés autour de janvier 2011.

4. Cellule de suivi

Après la signature de l'E/N, les procédures de mise en place de la Cellule de suivi commenceront, sur la base de la convention officielle entre les deux pays.

La Mission a demandé à la DEP/MEBA de suivre les procédures dès la signature de l'E/N, et la DEP/MEBA l'a accepté.

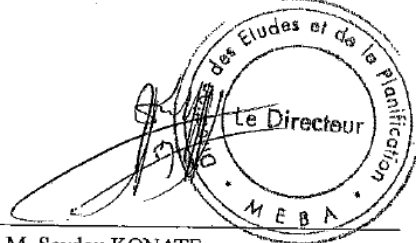
5. Composantes soft

De même que l'étude sur le terrain II, la Mission a expliqué le contenu, les modalités d'exécution et le calendrier des composantes soft. La Mission a souligné l'importance de la période de la désignation des personnels mentionnés dans l'alinéa 3-2, en vue de l'organisation d'une formation destinée au personnel concerné juste avant l'achèvement des travaux de construction. La DEP/MEBA l'a accepté.

Fait à Ouagadougou, le 15 juin 2009

市川 達也

M. Tatsuya ICHIKAWA
Chef du Projet
Mission du concept sommaire



M. Seydou KONATE
Directeur des Etudes et de la
Planification
Ministère de l'Enseignement de Base et
de l'Alphabétisation
Burkina Faso

15

Logements (120)										Logements (100)																			
Logement (1)	Logement (2)	Logement (3)	Logement (4)	Logement (5)	Logement (6)	Logement (7)	Logement (8)	Logement (9)	Logement (10)	Logement (11)	Logement (12)	Logement (13)	Logement (14)	Logement (15)	Logement (16)	Logement (17)	Logement (18)	Logement (19)	Logement (20)	Logement (21)	Logement (22)	Logement (23)	Logement (24)	Logement (25)	Logement (26)	Logement (27)	Logement (28)	Logement (29)	Logement (30)
<p>1. Choisir le nom de l'unité de logement à louer.</p> <p>2. Choisir le numéro de l'unité de logement à louer.</p> <p>3. Choisir le type de logement à louer.</p> <p>4. Choisir le nombre de chambres à louer.</p> <p>5. Choisir le nombre de salles de bain à louer.</p> <p>6. Choisir le nombre de cuisines à louer.</p> <p>7. Choisir le nombre de toilettes à louer.</p> <p>8. Choisir le nombre de placards à louer.</p> <p>9. Choisir le nombre de meubles à louer.</p> <p>10. Choisir le nombre de services à louer.</p>										<p>1. Choisir le nom de l'unité de logement à louer.</p> <p>2. Choisir le numéro de l'unité de logement à louer.</p> <p>3. Choisir le type de logement à louer.</p> <p>4. Choisir le nombre de chambres à louer.</p> <p>5. Choisir le nombre de salles de bain à louer.</p> <p>6. Choisir le nombre de cuisines à louer.</p> <p>7. Choisir le nombre de toilettes à louer.</p> <p>8. Choisir le nombre de placards à louer.</p> <p>9. Choisir le nombre de meubles à louer.</p> <p>10. Choisir le nombre de services à louer.</p>																			
<p>1. Choisir le nom de l'unité de logement à louer.</p> <p>2. Choisir le numéro de l'unité de logement à louer.</p> <p>3. Choisir le type de logement à louer.</p> <p>4. Choisir le nombre de chambres à louer.</p> <p>5. Choisir le nombre de salles de bain à louer.</p> <p>6. Choisir le nombre de cuisines à louer.</p> <p>7. Choisir le nombre de toilettes à louer.</p> <p>8. Choisir le nombre de placards à louer.</p> <p>9. Choisir le nombre de meubles à louer.</p> <p>10. Choisir le nombre de services à louer.</p>										<p>1. Choisir le nom de l'unité de logement à louer.</p> <p>2. Choisir le numéro de l'unité de logement à louer.</p> <p>3. Choisir le type de logement à louer.</p> <p>4. Choisir le nombre de chambres à louer.</p> <p>5. Choisir le nombre de salles de bain à louer.</p> <p>6. Choisir le nombre de cuisines à louer.</p> <p>7. Choisir le nombre de toilettes à louer.</p> <p>8. Choisir le nombre de placards à louer.</p> <p>9. Choisir le nombre de meubles à louer.</p> <p>10. Choisir le nombre de services à louer.</p>																			

16

ブルキナファソ国 「サヘル地方初等教員養成校建設計画」
概略設計調査 現地調査Ⅲにかかる覚書
テクニカルノート

ブルキナファソ「サヘル地方初等教員養成校建設計画」概略設計調査団（以下、“調査団”と略す）は、平成21年6月7日より平成21年6月15日まで現地調査Ⅲを実施した。調査を終了するにあたり、調査団は先方実施機関（ブルキナファソ国基礎教育識字省 調査計画局）（以下、“MEBA/DEP”と略す）との間で下記の内容について協議した。

1. 入札図書作成参考資料について

調査団は、国内解析Ⅱを経て作成している入札図書作成参考資料について、その進捗、経過を MEBA/DEP に説明し、協議により以下の点を双方で確認した。

1-1. 基本設計および詳細設計図(案)

調査団により立案された基本設計を基に、現地設計事務所により、現地再委託での詳細設計図作成作業が進行中である。調査団より、MEBA/DEP へ対して、現地設計事務所への最終的な指摘、修正事項（別紙1）について説明し、同意を得た。

1-2 技術仕様書(案)

1-1 と同様、現地設計事務所により作成作業が進行中である。

1-3 数量明細書(案)

現地設計事務所によりすでに作成されている数量明細書(案)について、1-1 の修正内容を反映した改訂作業が進行中である。

1-4 その他の参考図書(案)について

その他の参考図書（案）については、E/N 後、調達代理機関により作成される。

2. 相手国政府負担事項について

調査団は、現地調査Ⅱに引き続き、MEBA/DEP に対し相手国政府負担事項として、予算措置の実施、土地所有権の確保、免税措置の実施について再度要請し、MEBA/DEP はこれを了解した。

なお、これまで相手国負担事項としていた周囲壁の建設については、その必要性を鑑み、日本側負担で実施すること、それでも、為替、物価、入札結果等によりその規模が縮小される場合があることを説明し、MEBA/DEP はこれを了解した。

3. 事業工程について

調査団は、MEBA/DEP に対して今後の事業実施工程について説明した上で、以下の点について双方合意した。

3-1 E/N 時期について

日本側より案件が閣議決定したことを報告、なお、E/N 時期については現時点で未確定につき、決定し次第日本側から周知することとした。

3-2 主要スタッフ選出時期について

2011 年 10 月開校とした場合、前年 10 月ころから選定に入り、2011 年 1 月を目処に主要なスタッフの選出が実施されることとなる。

4. 監理ユニットについて

監理ユニットは、E/N 締結後、二国間の正式文書を根拠に設置に向けての手続きが開始される。

調査団は、E/N 締結後、速やかなる手続きの実施を要請し、MEBA/DEP はこれを了解した。

5. ソフトコンポーネントについて

調査団は、現地調査Ⅱに引き続き、内容、実施方法、今後の工程について説明した。とくに、工事完工直前での関係者へのセミナー実施に際した上記 3-2 による選出時期の重要性に言及し、MEBA/DEP はこれを理解した。

ワガドゥグ

2009 年 6 月 15 日

市川達也
業務主任
概略設計調査団

Seydou KONATE
調査統計局
基礎教育識字省調査計画局
ブルキナファソ国